

**PRÉSENCES :**

M. Michel Castonguay  
Mme Chantal Thibodeau  
Mme Gisèle Lebrun-Gagnon  
M. Claude Hudon  
M. Réal Pelletier  
M. Marc-André Rioux  
M. Gilbert Bélanger

**ACCEPTATION DES COMPTES**

Les comptes sont autorisés pour un montant total de 73 997,97 \$.

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE / CLUB SPORTIF DU LAC TROIS-SAUMONS**

Il a été résolu à l'unanimité de prévoir au budget de 2010 une contribution financière de 500 \$, à verser au Club Sportif du Lac Trois-Saumons, pour soutenir l'entretien des sentiers de motoneige dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies pour la saison 2009-2010.

**MEMBRES DU COMITÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE POUR L'ANNÉE 2009-2010**

Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la nomination des membres du Comité de la culture et du patrimoine pour 2009-2010 :

Madame Louise Filion, Monsieur Marcel Létourneau, Madame Julie St-Jacques, Monsieur Marc-André Rioux, Monsieur André Drapeau

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2009 DU COMITÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE**

Monsieur Marc-André Rioux dépose, au Conseil municipal, le rapport annuel 2009 du Comité de la culture et du patrimoine.

**ACCEPTATION DES TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

Il a été résolu à l'unanimité d'accepter les travaux de voirie effectués dans le cadre du Programme du transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour un montant de 131 194,91 \$.

**AUTORISATION POUR DÉROGATION MINEURE**

Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la dérogation mineure demandée par la Ferme 9111-3415 Québec Inc.

**ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND**

Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre et d'accorder le contrat d'entretien de la piste de ski de fond, pour une période de 3 ans se terminant au printemps 2012, à monsieur Julien Castonguay pour la somme de 12 000 \$.

**DEMANDE D'INSTALLATION DE LUMINAIRES DE RUE DANS LE CHEMIN DES ANSES**

Il a été résolu à l'unanimité de demander à l'employé municipal de vérifier l'emplacement des luminaires et de procéder à la commande dès cet automne.

**AUTORISATION POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offre public pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées des résidences et bâtiments isolés pour 2010, 2011 et 2012.

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR CAUTIONNEMENT**

Il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies demande au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, l'autorisation de se porter caution en faveur de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies pour un montant de 30 000 \$.

## **AUTORISATION POUR TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS ET SUR LE SITE DE LA SEIGNEURIE**

Il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies autorise la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies à effectuer les travaux urgents sur le site et les bâtiments de la Seigneurie et mandate le président de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies à faire une demande de subvention au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec pour un montant maximal de 300 000 \$ .

## **ACCEPTATION DU DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR 2010**

Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2010, tel que déposé par la MRC de L'Islet en date du 14 septembre 2009. L'évaluation totale figurant sur ledit rôle est de 79 406 700 \$.

## **PROPOSITION D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Il a été résolu à l'unanimité de proposer à la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de prendre en charge la cueillette et l'enfouissement des ordures tandis que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies serait responsable de la cueillette et du traitement des matières recyclables.

## **LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR**

Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Buroplus pour la location d'un photocopieur – imprimante de marque Canon image runner IRC-3480I au coût de 307,28 \$ par mois plus taxes pour un appareil démo de 8 558 copies incluant un contrat de service au coût de 0,0152 \$ la copie pour les copies en noir et blanc et 0,12 \$ la copie pour les copies en couleur.

## **DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ**

Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation présentée par monsieur Stéphane Anctil auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

## **RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

Il a été résolu à l'unanimité d'uniformiser la rémunération du personnel électoral lors de la journée du scrutin et du

vote par anticipation et de l'établir à 105 \$ pour le scrutateur, le secrétaire, le primo et les membres de la table de vérification. Il est également proposé d'uniformiser la rémunération des membres de la commission de révision à 13 \$ de l'heure.

## **AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT**

Monsieur Marc-André Rioux, conseiller, donne avis qu'un règlement ayant pour objet de répartir le coût des travaux effectués dans le Ruisseau Rouge sera adopté à la séance ordinaire du 10 novembre 2009. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 23h puisque l'ordre du jour est épuisé.